

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS
Séance du 13/09/2013

L'an 2013 et le 13 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de Christian ANNESSI, Maire.

Présent(s) : M. ANNESSI Christian, Maire, Mme NEBOUT Sergine, MM BOUCHE Jacques, DANEDE Laurent, GENTET Frédéric, KERJEAN Jacques, LAPOUGE Fabien, ROUHAUD Henri

Absent(s) : MM ARLIN Jacques, AUVIN Jean-Michel, BOUTENEGRE Eric, JEAN Patrick, RENET Dominique

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 13

Date de la convocation : 09/09/2013

Date d'affichage : 09/09/2013

Secrétaire de Séance : M. BOUCHE Jacques

ORDRE DU JOUR

Dossier Salle Polyvalente : Lot n°9 Electricité : Avenant n°1

Dossier Salle Polyvalente : Lot n°11 : Avenant n°1

Ouverture de crédit n°1

Dossier Assainissement Collectif : Consultation Tests de réception

Dossier Assainissement collectif : Consultation mission SPS

Dossier Assainissement Collectif : Consultation Analyse granulométrique

réf 2013034 : Dossier Salle Polyvalente : Lot n°9 Electricité : Avenant n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de passer un avenant pour le lot n°9 Electricité. Cet avenant a pour objet d'ajouter au marché initial, la fourniture, pose et raccordement d'un sous compteur dans le tableau divisionnaire de la salle des associations, et une moins value de 2 blocs phares d'ambiance dans la salle polyvalente, suivant les recommandations du bureau de contrôle.

Le montant de l'avenant n°1 joint est de 472.34€ HT, soit 564.92€ TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ACCEPTE le montant du devis
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2013035 : Dossier Salle Polyvalente : Lot n°11 : Avenant n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de passer un avenant pour le lot n°11 Matériel de cuisine. Cet avenant a pour objet de déduire du marché initial, la fourniture, la pose d'une hotte au dessus du lave-vaisselle, déjà prévue au lot 10 : plomberie- sanitaire- chauffage - ventilation.

Le montant de l'avenant n°1 joint est de - 1400.00€ HT, soit - 1674.40€ TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ACCEPTE le nouveau montant du devis : 9873.89€ HT soit 11808.83€TTC

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le l'avenant n°1

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Arrivée de Sergine NEBOUT à 20h50.

réf 2013036 : Ouverture de crédit n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les locataires du 37 route de Paris sont partis, et que celui du 48 bis route de Paris va bientôt partir.

Afin de leur rendre leur caution (420€ pour les premiers et 450€ pour le second), il y a lieu de faire une ouverture de crédit puisque la ligne budgétaire n'a pas été prévue lors du vote du Budget, comme suit :

DI - 165 Dépôts et cautionnements reçus : +870€

RI - 165 Dépôts et cautionnements reçus : + 870€

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'ouverture de crédit ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Monsieur le Maire donne la parole à Laurent DANEDE afin qu'il informe le conseil municipal de l'avancée du dossier Assainissement collectif.

réf 2013037 : Dossier Assainissement Collectif : Consultation Tests de réception

Ces tests de réception ont pour objectif :

- le contrôle télévisuel pour la réception des travaux de canalisations gravitaires,
- les essais d'étanchéité pour la réception des travaux neufs d'assainissement collectif,
- les tests de compacité pour la réception des remblaiements de tranchées.

Le maître d'œuvre a fait une consultation de 3 trois entreprises. Seules, 2 ont répondu :

- COVICA pour un montant de 23 681.00€ HT

- SARP Sud Ouest pour un montant de 15 239.00€ HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- CHOISIT l'entreprise SARL Sud Ouest pour un montant de 15 239.00€ HT soit 18 225.84€TTC

- AUTOISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2013038 : Dossier Assainissement collectif : Consultation mission SPS

Laurent DANEDE informe le Conseil Municipal qu'une consultation concernant la mission SPS a été faite par Hydraulique Environnement. Cette mission a pour objectif la vérification des différents documents liés aux travaux.

Le maître d'œuvre a contacté 3 trois entreprises. Seules, l'APAVE a répondu :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- CHOISIT l'APAVE pour un montant de 2 236.00€ HT soit 2674.26€TTC

- AUTOISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2013039 : Dossier Assainissement Collectif : Consultation Analyse granulométrique

Laurent DANEDE informe le Conseil Municipal qu'une consultation concernant l'analyse granulométrique des sables pour la station d'épuration a été faite par Hydraulique Environnement.

Le maître d'œuvre a contacté 3 trois entreprises :

- JOSENCI Consultant pour un montant de 730.00€ HT

- ALIOS Ingénierie pour un montant de 560.00€ HT

- EGSOL pour un montant de 800.00€ HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- CHOISIT l'entreprise ALIOS Ingénierie pour un montant de 560.00€ HT soit 669.76€TTC

- AUTOISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses

- Information sur un exercice militaire entre le 16 et le 22 octobre 2013
- L'entente Pongiste de Tourriers Jauldes souhaite changer 4 tables : Jauldes donnerait environ 500€. A voir à la prochaine séance.
- Information sur le site de Tourriers : un premier jet a été posté sur Internet : attente de l'avis des Conseillers.
- Jacky KERJEAN informe que de l'Ambroisie pousse Rue du Renclos. Il faudrait que les agents communaux aillent l'arracher.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le maire lève la séance à 21h40.